



PC.DEL/1084/12  
22 November 2012

Original: FRENCH

## **Conseil permanent du 22 novembre 2012**

### **Adresse de S.E. Gilbert Saboya Sunyé**

Monsieur le président,

J'aimerais saluer la présence du Ministre des affaires étrangères d'Andorre au Conseil permanent, en sa qualité de président du Comité des ministres du Conseil de l'Europe.:

La Suisse constate avec satisfaction que la principauté d'Andorre inscrit sa présidence dans la continuité. Nous saluons les priorités communes élaborées avec les présidences futures de l'Arménie et de l'Autriche. Nous retenons tout particulièrement l'appel lancé pour une coopération plus étroite entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE. Cet objectif figurait déjà parmi les priorités de la présidence suisse il y a trois ans. Force est de constater que le potentiel de coopération entre les deux organisations reste fortement sous-exploité, tel que nous avons déjà pu le souligner lors de la visite du Secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Thorbjørn Jagland, le 29 mars dernier.

La référence faite par le président du Comité des ministres aux rapports du professeur Ulfstein et de l'ambassadeur Lundin est particulièrement bienvenue. Ces rapports mettent effectivement en évidence les avantages comparatifs des deux organisations et les synergies qui peuvent résulter d'une coopération renforcée.

La Suisse se fait l'écho du souhait exprimé par Andorre que le thème de la coopération entre organisations internationales soit pris en compte lors des travaux menant au Conseil ministériel de Dublin. Elle partage par ailleurs pleinement l'espoir exprimé par Andorre en ce qui concerne la participation régulière du représentant du Conseil de l'Europe à Vienne aux réunions du Conseil permanent.

Il va de soi que la question de la coopération entre organisations internationales figurera également au menu de la présidence suisse de l'OSCE en 2014. Nous sommes convaincus que ce thème connaîtra une importance croissante, car les organisations internationales sont de plus en plus sollicitées et disposent de moyens plus que limités. Ce double impératif d'efficacité et d'économie s'accommode mal de mandats qui se chevauchent et d'une compétition financière auprès des bailleurs de fonds. L'heure est à la recherche de synergies, et je renouvelle mon appel à ce que

l'OSCE fasse des pas concrets vers un renforcement de sa coopération avec le Conseil de l'Europe et avec d'autres organisations internationales.

Pour terminer, j'aimerais souhaiter au Ministre des affaires étrangères d'Andorre plein succès dans sa mission à la tête du Conseil de l'Europe.

Je vous remercie, M. le président.